

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

5 décembre 2021

L'Assemblée paroissiale se tiendra au temple de Céligny
à l'issue du culte de 10 heures

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – prière – lecture des principes constitutifs Art. 15
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée paroissiale de printemps, tenue par correspondance
4. Budget de la Paroisse pour 2022 : présentation – rapport de la Commission de gestion et des finances – discussion – adoption
6. Informations du Conseil paroissial
7. Informations régionales
8. Informations cantonales
9. Divers
10. Chant de clôture No 46/06

Le procès-verbal de l'assemblée paroissiale de printemps 2021, tenue par correspondance, est à disposition dans les temples (banc du fond) et au secrétariat de la Paroisse